



Location Nom propre associé SCI

Par Danielaacdd

Bonjour,

Je suis locataire et j'ai découvert que le logement que j'occupe appartient à une SCI composée de deux associés.
Le bailleur mentionné sur mon bail est une personne physique (qui est un des 2 associés de la SCI) et je n'étais pas informé de l'existence de cette SCI lors de la signature du contrat de location.

Les virements de loyers sont effectués sur son compte personnel.

A-t-il le droit de louer en son nom propre ? De plus, il s'agit d'un bail pour une location meublée.

Merci de votre réponse.

Par yapasdequoi

Bonjour,

La structure de propriété a peut être changé depuis la signature du bail.

Toutefois, si la personne à qui vous versez le loyer est celle qui a signé le bail, tout est normal, vous n'avez pas à vous inquiéter. Personne ne vous réclamera de payer 2 fois le loyer.

Les arrangements entre associés de la SCI ne vous concernent pas.